

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives : la Ville de Vaudreuil-Dorion prête à déposer sa demande pour le projet de complexe aquatique**

**Vaudreuil-Dorion, le 25 novembre 2019** – Le 8 novembre, le gouvernement du Québec a annoncé le lancement de l'appel de projets dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS). La Ville de Vaudreuil-Dorion est heureuse de cette annonce. Elle déposera, d'ici février 2020, une demande de soutien pour la construction de son projet de complexe aquatique.

Le PAFIRS vise à soutenir la présence d'infrastructures récréatives et sportives en bon état dans toutes les régions du Québec et à accroître l'accès à ces infrastructures pour la population par le financement de projets de construction, d'aménagement, de rénovation, de mise aux normes, d'agrandissement ou de réaménagement. Le projet de construction d'un complexe aquatique prévu dans le futur pôle municipal satisfait aux exigences de ce programme.

À l'occasion de la séance ordinaire tenue le 18 novembre, le conseil municipal a adopté une résolution à l'effet que « la Ville s'engage à faire réaliser les travaux prévus à la demande, à assumer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre ».

« Nous savons que le complexe aquatique est très attendu par la population. Ainsi, dès 2018, nous avons rencontré les associations en lien avec le milieu aquatique pour connaître leurs besoins. La Ville travaille avec des professionnels spécialisés dans la conception de centres aquatiques pour réaliser le programme fonctionnel et technique, qui sera déposé au conseil municipal au cours des prochaines semaines. Nous voulions être prêts à présenter notre demande de subvention lorsqu'un programme gouvernemental serait disponible », a commenté le maire Guy Pilon.

Prévu dans le projet du pôle municipal sur la rue Émile-Bouchard, le complexe aquatique, dont le budget est estimé à 30 millions de dollars, pourrait ainsi être admissible à une subvention de 20 millions. Cette aide financière comprend la contribution des gouvernements du Québec et du Canada.